



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 2 juin 2020]

Date de la convocation  
27 mai 2020  
Date d'affichage  
3 juin 2020

Nombre de conseillers  
En exercice : 31  
Présents : 21  
Procurations : 4  
Votants : 25

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER, Francis RUFFEL, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Monique GUILLE, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Martine VIOLETTE, Thierry BODDI, Lahcene BAAZIZ, David AMALRIC, Eric PILUDU, Françoise BONNET, Christelle HARDY, Martine BOISSIERE, Laurent SQUASSINA, Bernard BARTHE, Chantal CAUSSE, Jean BATAILLOU, Paul-François COLLIN, *Conseillers*

Absents et représentés : Pierre COURJAULT-RADE, Maxime BARBAOUAT, Marie-Françoise BONELLO, Michèle RIEUX

Absents : Philippe PILLEUX, Christophe CAUSSE, Marie-Christine BOUTONNET, Aurélie TREILHOU, Stéphanie NELATON, Thomas DOMENECH

**N° 055/ 2020**

*Secrétaire de séance : Dominique Hirissou*

**OBJET DE DELIBERATION : Tableau de répartition des subventions aux associations pour l'année 2020**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'approuver les montants des subventions aux associations pour l'année 2020 tels que détaillés dans le tableau joint en annexe.

1 annexe

**VOTE : à l'unanimité des suffrages exprimés, 2 élus ne prennent pas part au vote**

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** les montants des subventions aux associations pour l'année 2020 tels que détaillés dans le tableau joint en annexe,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou le Maire-Adjoint Délégué à signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Gaillac, le 3 juin 2020

Le Maire

Patrice GAUSSERAND



Accusé de réception en préfecture  
081-218100998-20200603-055-2020-DE  
Date de télétransmission : 03/06/2020  
Date de réception préfecture : 03/06/2020